

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 29

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191134>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Lausanne, le 20 juillet 1889.

Nous devons à l'obligeance de M. L. C., à Vevey, le morceau suivant, tiré d'un petit livret sur la Fête des Vignerons, qui est très rare. Quoique ce livret ne porte aucune date, il nous a été facile de constater, comme on le verra plus bas, qu'il s'agit de la Fête des Vignerons de 1797

Discours prononcé par l'Abbé au couronnement des Vignerons.

« Il n'est point en Europe de Fête périodique plus intéressante que celle que nous allons célébrer. Il n'est point d'époque plus heureuse pour cette Célébration que celle qui nous rassemble aujourd'hui : c'est celle de la Paix qui vient de se conclure entre la République Française et la Maison d'Autriche. C'est surtout celle de la Paix dont nous avons joui jusqu'à présent par la prudence et la tendre sollicitude de notre Gracieux Souverain. Car pendant que nos voisins voyaient leurs vignes arrachées, leurs champs couverts de sang et de carnage, leurs maisons pillées et brûlées, nous mangions tranquillement notre pain à l'ombre de nos arbres couverts de fleurs et de fruits, nous vendangions et pressions nos raisins en paix.

» Nos maisons, nos villes, nos campagnes retentissaient de joie et d'allégresse. Oh ! que nous serions heureux si nous sentions toute l'étendue de notre bonheur !

» La Fête que nous allons célébrer avec toute la pompe et la décence qui lui convient, cette fête embellie par la présence de nos voisins qui viennent en foule participer à notre bonheur, par celle de notre cher et très honoré Seigneur Baillif, a pour but principal d'encourager l'Agriculture, en couronnant publiquement les honnêtes cultivateurs qui par leur bonne conduite et leurs travaux assidus ont fait rapporter à leurs fonds tout ce qu'ils pouvaient produire, et ont par là le mieux mérité de cette Société pendant le cours des dernières années.

« A cet honneur public et auquel toute belle âme doit être sensible, nous y ajouterons pour la première fois, et comme une double récompense, une prime fondée en leur faveur à la précédente Parade par la générosité des Seigneurs et des personnes de cette ville. S'ils daignent nous honorer encore de leur présence, ils verront avec plaisir le bon emploi que nous faisons des fonds dont ils ont gratifié cette Société, et qu'une sage économie rendra plus utile encore, en les répandant dans la suite sur un plus grand nombre d'individus. Les noms de ces bienfaiteurs sont inscrits pour toujours dans les registres de notre Société, et leurs bienfaits sont gravés dans nos cœurs en caractères ineffaçables.

« Ceux qui ont mérité les deux premiers prix sont : Abr. Descloux et J. D. Blanchoud. Le troisième est J. P. Cardinaux. Le quatrième Noé Forney. Deux accessits Ferd. Pillod et Pierre Etien. Vodoz.

Réponse des Vignerons couronnés.

« Répondre à tant d'honneurs ne nous est pas possible, nos cœurs sont trop émus, nous ne pouvons parler ; ce n'est qu'en redoublant de zèle, de soin, d'activité, que nous pourrions prouver notre reconnaissance à la Société. »

Note de la Réd. — La paix entre la République française et la Maison d'Autriche, dont il est ici question, est évidemment le traité de Campo-Formio, conclu entre ces deux puissances, en octobre 1797.

Voici maintenant quelques couplets empruntés au livret de 1797, et dont on remarquera la forme naïve et simple.

GRAND PRÊTRE DE BACCHUS

Récitatif.

Favoris de Bacchus, Silvains, Faunes, Bacchantes,
Fêtez tous avec moi le plus puissant des Dieux :
Inspirez-nous, Muses riantes,
Pour chanter sa valeur et ses dons précieux.

CHEUR DE L'OFFRANDE

Divinité, Divinité, toi qu'on révère,
Ah ! sois sensible à nos accents,
Répands tes biens, répands tes bienfaits sur la terre,
Reçois nos vœux, nos vœux et nos encens.

CHANSON DE BACCHUS

Roi des plaisirs et Roi de la folie,
Par eux il sut soumettre l'Univers :
Il a pour trône une tonne remplie,
Et sa couronne est de feuillage-verds.

CHEUR

Jour d'allégresse, jour d'allégresse
De Bacchus chantons la bonté.
Le Dieu de l'ivresse, le Dieu de l'ivresse
L'est aussi de la liberté.
Lorsque dans l'Inde il planta sa bannière,
Les chants, les ris, le bruit de son tonneau,
Oui, tout servit à sa bande guerrière,
Pour conquérir ce peuple buveur d'eau.
Jour d'allégresse, etc.

RONDE DES JEUNES GENS DE LA NOCE DU VILLAGE

Célébrons en rond ce grand mariage,
Car il est pour nous un heureux présage
Qu'un jour les imiterons,
De près nous embrasserons... You !
Chacun notre mie, o gué,
Chacun notre mie.

Dans le mois de juin, effeuillant la vigne,
Notre grand cousin remarqua Claudine :
Puis en cueillant le raisin,
L'amour a fait son chemin... You !
Pendant la vendange, o gué,
Pendant la vendange.

De nos bons ayeux, nous suivrons l'usage
Du Père Noé, soignerons l'ouvrage :
En plantant, en fossoyant,
Déchargeant et écerbant... You !
Avec nos Claudines, o gué,
Avec nos Claudines.

Allons à présent avec nos climènes
Jouer au cellier du fruit de nos peines :
Mettre en perce nos tonneaux,
Goûter tous nos vins nouveaux,
Goûter tous nos vins nouveaux... You !
Et danser nos belles, o gué,
Et danser nos belles.

Un pari.

Certains savants prétendent qu'avant la naissance ou après la mort l'homme subit une existence animale quelconque : c'est ce que l'on désigne par le nom un peu barbare de métempsychose. Sans vouloir discuter cette théorie au fond, elle m'est reve-